

**Zeitschrift:** La vie musicale : revue bimensuelle de la musique suisse et étrangère  
**Herausgeber:** Association des musiciens suisses  
**Band:** 3 (1909-1910)  
**Heft:** 14

## Inhaltsverzeichnis

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# La Vie Musicale

Organe officiel de l'Association des musiciens suisses, pour la Suisse romande.

**SOMMAIRE :** Note sur l'inspiration musicale, LIONEL DAURIAC. — Quelques mots sur le Théâtre lyrique contemporain. MAY DE RÜDDER. — La musique à l'Etranger : Angleterre, LOUIS NICOLE. — La musique en Suisse : Genève, Lausanne. — Echos et Nouvelles. — Nécrologie. — Bibliographie. — Calendrier musical.

## Note sur l'inspiration musicale

Les phénomènes qui accompagnent l'inspiration musicale ne se prêtent guère à l'analyse. On ne saurait les détailler ni même les décrire au sens propre du terme. Il faut donc se payer de métaphores puisque l'observation directe est, ici, nettement impossible. On dira, par exemple, que pendant l'invention, le musicien se sent en quelque sorte soulevé au-dessus de lui-même ; qu'en lui, quelque chose bouillonne, fermente ; qu'il s'y joint parfois le sentiment d'une poussée intérieure s'exerçant de bas en haut, d'où résulte l'illusion d'une présence, comme si l'on était remué par un autre que soi... Peut-être trouvera-t-on qu'ici je me contente trop facilement d'à peu près. C'est à dessein. Pour constater, il faudrait être capable d'observer une crise pendant que l'on est en crise. Tout le monde en est incapable.

Il est aisément conclu que la crise d'inspiration est une crise d'enthousiasme, autrement dit, d'aliénation partielle. L'improvisation en fait foi. Tandis que les mains de l'improviseur courrent sur le clavier, les yeux sont ardents, le regard est fixe, l'attention concentrée. Un thème jaillit. L'improviseur l'entend. La phrase musicale se présente toute faite, toute venue, toute soufflée. Le pianiste qui improvise sur son instrument s'apparaît lui-même comme un instrument.

C'est pourtant lui qui invente. Il le *sait*. Mais il ne se *sent* pas inventer. Comment le sait-il ? N'est-il pas au piano, n'a-t-il pas conscience du mouvement de ses mains ? De leur mouvement, certes ; mais non de ce qui en résulte. Il s'affirme donc l'inventeur du thème par un raisonnement véritable. Ce thème n'a pu être inventé par un autre. Il reste que j'en sois l'inventeur.

Le raisonnement est correct. Il se justifierait au besoin par les phénomènes indiqués tout à l'heure, et qui tendent à établir la réalité de l'inspiration, laquelle tient toujours de l'enthousiasme, du transport, de l'aliénation, ne craignons pas ici de nous répéter. Et c'est à cause de cette aliénation par-